




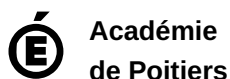
Continuité pédagogique - Fonctionnement de l'établissement.

publié le 17/03/2020

Suite à l'allocution du Président de La République demandant de réduire nos déplacements, de repousser tout ce qui n'est pas essentiel et de privilégier le télétravail pour les personnes concernés, nous avons organisé la continuité pédagogique et le fonctionnement de l'établissement comme suit :

- Fonctionnement de l'établissement :
 - ▶ Nous assurerons une permanence téléphonique de 9h à 16h.
 - ▶ Vous pouvez contacter l'établissement par [mail](#)
- Continuité pédagogique :
 - ▶ L'ensemble des informations est disponible sur le fil d'actualité de l'ENT i-cart : <https://ent.ac-poitiers.fr/> 
 - ▶ Les professeurs utilisent les supports ordinaires de communication comme les applications i-cart et Pronote pour fournir aux élèves le travail personnel à réaliser et rester en contact avec les responsables légaux.

Si vous n'avez pas encore vos identifiants et mot de passe pour vous connecter à l'ENT, merci de prendre contact avec le collège par [mail](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.